



Pour diffusion immédiate  
Le mardi 30 juillet 2002

COMMUNIQUÉ

## ***Les processus politiques adoptés par l'Union Européenne devraient inciter les Canadiens à mieux apprécier leurs propres institutions***

***Le Canada et l'UE se dirigent déjà vers ce qui pourrait devenir un modèle idéal de régulation politique dans le contexte d'une société multinationale***

*Institute for  
Research on  
Public Policy*

*Institut de  
recherche  
en politiques  
publiques*

**Montréal** – L'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) est heureux d'annoncer la publication d'une nouvelle étude intitulée « L'union sociale canadienne dans le miroir des politiques sociales de l'Union européenne ». Dans cette étude dévoilée aujourd'hui, Bruno Théret affirme que l'adoption par l'Union européenne (UE) de mécanismes politiques semblables à ceux que le Canada a mis en place avant elle devrait inciter les Canadiens et les Québécois à modifier positivement la perception qu'ils ont de leur système politique. Selon lui, l'expérience européenne montre que le fédéralisme intergouvernemental est une forme adaptée, stable, voire idéale-typique de régulation politique dans le contexte d'une société multinationale.

L'auteur explique que le défi de la fédéralisation lancé à une UE qui est sommée de s'élargir (et donc d'augmenter son hétérogénéité) et de s'approfondir (au plan de la démocratie politique et sociale) fait écho au défi de la multinationalisation auquel le Canada doit de son côté faire face. Or, bien qu'elle suive une trajectoire à rebours de celle de la Confédération canadienne, l'UE a été conduite à adopter des formes institutionnelles semblables à celles que le Canada a mis en place avant elle. Le fait que pour affronter ces défis l'Europe et le Canada aient expérimenté des instruments très similaires suggère qu'ils ont emprunté une voie pertinente.

Il montre ainsi comment la dynamique créée par l'union sociale au Canada, dans le domaine des relations intergouvernementales et au niveau du ressourcement de l'État providence, se reflète dans les développements de l'Europe sociale qui ont suivi la signature du Traité de Maastricht. Il en conclut que l'UE et le Canada se dirigent tous deux vers une reformulation similaire des principes du fédéralisme par laquelle un compromis stable serait trouvé entre supranationalisme et intergouvernementalisme.

Dans ce cadre, l'expérience européenne en cours peut apprendre au Canada et au Québec à considérer comme particulièrement pertinentes leurs manières de régler au jour le jour leurs conflits de compétence et à valoriser ainsi un « principe fédéral bien compris ». Lorsqu'arrivera le temps de réévaluer l'Entente cadre sur l'union sociale (ÉCUS), il

faudrait donc considérer cette expérience et revaloriser les innovations canadiennes telles que le droit de retrait et le fédéralisme exécutif.

« L'union sociale canadienne dans le miroir des politiques sociales de l'Union européenne » est le sixième cahier *Enjeux publics* publié par l'IRPP dans le cadre de son projet de recherche sur l'union sociale canadienne. On peut se procurer cette étude en format Adobe (.pdf) sur le site Web de l'Institut au <http://www.irpp.org>. Pour accéder au document, il suffit de cliquer sur l'icône "Quoi de neuf" de la page d'accueil.

Bruno Théret est directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Institut de Recherche Interdisciplinaires en Socio-économie, Université Paris IX – Dauphine. Pour d'autres précisions ou pour obtenir une entrevue avec l'auteur, prière de communiquer avec l'IRPP.

Veillez noter que vous pouvez maintenant recevoir les avis et communiqués de l'IRPP par courriel en vous abonnant à notre service de distribution électronique – pour ce faire, rendez-vous à la « Salle des nouvelles » sur notre site Web.

Fondé en 1972, l'IRPP est un organisme canadien, indépendant et sans but lucratif qui cherche à améliorer les politiques publiques canadiennes en encourageant la recherche, en mettant de l'avant de nouvelles perspectives et en suscitant des débats qui contribueront au processus décisionnel en matière de politiques publiques et qui rehausseront la qualité des décisions que prennent les gouvernements, les citoyens, les institutions et les organismes canadiens.

- 30 -

Renseignements :	Sáng Tran-Quang Agente de liaisons médias IRPP	(514) 985-2461 poste 324 <a href="mailto:stranquang@irpp.org">stranquang@irpp.org</a> <a href="http://www.irpp.org">www.irpp.org</a>
------------------	--	--